Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **56 (1948)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Le territoire du Chenit [1]

M. Auguste Piguet, auteur d'une savante histoire de la commune du Lieu avant la conquête bernoise, nous donne maintenant, à l'occasion du récent troisième centenaire de celle du Chenit, un petit volume qui nous renseigne complètement sur la colonisation de cette région, la dernière qui fut habitée à la Vallée de Joux.

L'auteur a noté d'une manière aussi précise que complète, le point de départ de l'occupation nouvelle de terrains dans cette région, et de l'utilisation industrielle des rares forces motrices, fournies surtout par le ruisseau du Brassus. Il nous fait part des domaines successivement occupés, des pâturages et des chalets, des conditions d'existence des habitants dispersés, et de leurs occupations ; il nous parle de l'établissement des frontières du pays entre Berne et la Franche-Comté, et enfin des autorités du bailliage et des localités. L'ouvrage se termine par la création de la nouvelle commune du Chenit.

Le petit volume de M. Piguet sera suivi d'autres, consacrés à la période moderne. Toutes les familles de La Vallée voudront posséder cet ouvrage, fruit de longues recherches.

E. M.

Lettres de Rosalie de Constant sur la Révolution vaudoise [2]

La Révolution vaudoise a déjà fait l'objet d'un nombre considérable de publications, mais les *Lettres de Rosalie de Constant,* que vient de publier Mme Suzanne Roulin sont cependant le témoignage le plus profondément précis et personnel des préoccupations, des espoirs et des désillusions éprouvés en 1798 par la plus grande partie de la population. Il faut ajouter à cela un talent épistolaire qui mérite d'être mieux connu chez nous, la finesse des jugements, l'esprit avec lequel elle peint la société souvent très spéciale de l'époque.

---

[1] AUGUSTE PIGUET, *Le territoire du Chenit et la naissance de cette commune.* Le Sentier, Imprimerie R. Dupuis, 1947.

[2] *Lettres de Rosalie de Constant écrites de Lausanne à son frère Charles le Chinois en 1798.* Publiées et annotées par Suzanne Roulin. A Lausanne, chez F. Rouge & Cie

Sa famille espérait voir la fin du régime bernois, et personne n'a décrit avec autant d'émotion le mécontentement ressenti après la cruelle conduite de LL. EE. en 1791 à la suite des banquets des Jordils et de Rolle.

Dès le 10 janvier 1798, jour du serment de fidélité, Rosalie de Constant vit les effets d'une prochaine révolution. « Tous les négociants plient bagage, plusieurs sont déjà loin. Tous les étrangers partent, les propriétaires de maison et de campagne pourront se passer de locataires. » Elle nous donne des croquis et des portraits de personnages. « Louis de Bons a été fait généralissime avec de très beaux appointements. Il se fait broder un habit de général, ce qui me rappelle un proverbe anglais : Un sot a beau faire broder son habit, il ne portera jamais que l'habit d'un sot ». Voyez aussi cette soirée chez la générale Brune à Beau-Séjour : « Jeune, coiffée d'un casque d'argent plumets tricolores, à demi-vêtue d'une draperie bleue. Elle a deux petits pages ou aides de camp à peu près de sa taille qui font les politesses et les honneurs de la maison. Ces trois jolis petits êtres voltigent, dansent ». La présence des Français l'offusque et leur comportement l'afflige. « Mal peignés, malpropres, un langage affreux, des mots qui n'avaient jamais été prononcés dans une chambre... On se trouvait très heureux quand ils étaient assez doux pour ne pas mettre le feu à la maison. »

Vint la note d'impôts. « Deux pour mille des capitaux, impôts sur les chiens, les chevaux domestiques. La pauvre Ida nous coûtera quatre francs et la seconde servante autant, une montre d'or 10 batz. Nous n'en n'avons point Dieu merci. » Relevons enfin cette profonde vérité de jugement sur le nouveau gouvernement helvétique : « Nos législateurs, nos directeurs sont de très honnêtes gens. Mais les oppresseurs qui sont venus nous apporter le bonheur au bout de leurs bayonnettes ne leur laissent pas le pouvoir de faire le bien. »

Ces brèves notations laissent supposer le grand nombre de témoignages nouveaux aussi personnels que spirituels que l'on trouve dans ces lettres de 1798. Elles renferment sur la situation du pays et de ses habitants des indications que les documents officiels sont incapables de nous fournir. C'est pourquoi ce volume de lettres, que précède une jolie introduction sur la vie de Rosalie de Constant, ses préoccupations, ses soucis et ses relations avec la société lausannoise, sera lu et même relu avec le plus grand intérêt.

E. M.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde. 1051/9.48.